

# la charte

## des auteurs et illustrateurs jeunesse

publié lundi 29 novembre 2021

# Les recommandations tarifaires 2022 de la Charte

Les recommandations de la Charte en matière de rémunération sont réévaluées et votées chaque année lors de son assemblée générale. Pour 2022, l'AG a voté l'indexation des recommandations tarifaires sur l'indice des prix à la consommation, soit + 1,3 %.

Les recommandations tarifaires 2022 des **rencontres** sont :

- 453,56 € brut la journée
- 273,63 € brut la demi-journée

Les recommandations tarifaires 2022 des **signatures** sont :

- 226,78 € brut la journée
- 136,82 € brut la demi-journée

Ces recommandations sont soutenues par la **Fédération des Salons et Fêtes du Livre jeunesse**.